

Les Essentielles d'Octobre 2025

Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir du mois

PÔLE MINISTÉRIEL, AGRICULTURE ...

Après le très éphémère gouvernement Lecornu I, Lecornu II et ses quelques [ministres qui interviennent dans notre champ professionnel](#) vous sont rapidement présentés.

Alors que les [résultats de la mobilité](#) ont fait l'objet d'une fusion entre le cycle 2025 et les postes à enjeux au fil de l'eau, vous trouverez la dernière mise à jour. Pour vos demandes de mobilité 2025, les [tableaux d'analyse des candidatures](#) ont également été mis à jour.

Concernant le [volet routier de la mise en œuvre de la loi 3DS](#), le comité de suivi s'est réuni le 09/10.

Pour le maritime, la [DGAMPA et les organisations syndicales ont échangé](#) (12/09) sur le dialogue social, l'aptitude médicale et le projet de CROSS Nouvelle Génération.

Une rencontre OS/DRH sur le dossier OPA s'est tenue le 01/10 ; vous en trouverez un [compte rendu CFDT](#) complet, ainsi que la [déclaration préalable](#) CFDT.

La [CDIsation : comment ça marche ?](#) Focus sur cette gestion des contractuels de notre pôle ministériel.

Une opération de [restructuration liée à la création d'un département financier au sein de la DIRIF](#) (direction des routes d'Île-de-France) ouvre droit aux dispositifs indemnitaires et d'accompagnement des agents concernés.

Des répartitions de l'enveloppe de NBI concernant la [DDT 68](#), les [services centraux du MATTE](#), ainsi que certains [services déconcentrés, techniques et à compétence nationale](#) du MATTE.

Mise en ligne des [taux de promotion 2026 pour les corps de catégories B et C](#) du pôle ministériel.

Un groupe de travail sur l'[organisation des élections professionnelles 2026 au MATTE](#) s'est réuni le 01/10. Il y a été beaucoup question de l'utilisation de l'espace sécurisé des agents publics (ENSAP) pour les opérations de vote.

À VNF, jusqu'à présent, l'intéressement collectif ne concernait que les personnels de droit privé. Depuis plusieurs années, la CFDT-VNF s'est mobilisée pour que ce [dispositif soit étendu aux agents de droit public](#) : c'est devenu une réalité avec la sortie d'un arrêté du 15 septembre 2025.

Au MAASA, réunion du [CSA ministériel de l'Agriculture le 07/10](#) avec, à l'ordre du jour : indemnité de gestion de crise, IFSE, RESET-BREXIT, PSU, agressions...

Sortie également d'une note de service (22/10) sur les [modalités de gestion du RIFSEEP 2025](#) pour les agents de l'Agriculture.

Publication des résultats de [promotions par liste d'aptitude 2025](#) pour les corps techniques (TS et IAE) et les corps administratifs (SA et AAE) du MAASA.



FONCTION PUBLIQUE..



Comme chaque année à cette période, la DGAFP publie son « [Rapport annuel sur l'État de la Fonction publique](#) » (édition 2025). On y trouve une mine d'informations. Cette année, nous avons droit à un focus sur la santé des agents et le bien-être psychologique. Autre focus : l'absentéisme.

Le Sénat vient de publier un rapport sur « [L'accès aux services publics](#) : renforcer et rénover le lien de confiance entre les administrations et les usagers ». Derrière ce titre institutionnel se cache une réalité bien connue des agents et des usagers : la dématérialisation, si elle simplifie certaines démarches, crée aussi de nouvelles inégalités.

Sur le même sujet, le Défenseur des droits a publié en octobre 2025 la seconde édition de son [enquête nationale sur l'accès aux droits](#). Ce travail dresse un constat préoccupant : malgré des efforts de simplification, les relations entre les usagers et les services publics restent marquées par des difficultés persistantes et inégalement réparties.

[Égalité professionnelle dans la Fonction publique](#) : lors de la réunion du 07/10, malgré le départ de plusieurs organisations, la CFDT reste pour transformer l'essai : un accord de méthode juridiquement opposable afin d'ouvrir et sécuriser une négociation « mieux-disante ».

Fonctions publiques, le grand retard : face aux épisodes climatiques extrêmes, peu de mesures protègent les agents. Les investissements ne sont pas à la hauteur des besoins, et les plans d'adaptation restent nettement insuffisants.

Carrière, paie, retraite... et, l'année prochaine, votre code d'authentification pour les élections professionnelles ! Et si vous faisiez un tour sur votre espace ENSAP ?

Code général de la fonction publique (CGFP) : le groupe de travail du 23/09 a traité du livre IV du CGFP sur les principes d'organisation et de gestion des ressources humaines.

Lors du groupe de travail du 08/10 sur l'intelligence artificielle (IA) dans la fonction publique, la CFDT a exprimé ses exigences : clarifier les objectifs, garantir les droits et faire en sorte que ces outils servent les agents — et non l'inverse.

Nouvelle fiche juridique, rédigée par le pôle juridique de la CFDT Fonction publique, qui reprend les dispositions concernant « la fiche de poste ». De quoi s'agit-il ? Qui est concerné ? Quelles conséquences sur la carrière ?

SANTÉ, SÉCURITÉ, ACTION SOCIALE ...

Les retenues sur salaire en cas de congé maladie ordinaire (CMO) sont lancées ! Et tout ce qui n'a pas été retenu depuis le 1er mars sera prélevé sur la paie d'octobre.

Le comité interministériel d'action sociale (CIAS) s'est réuni le 16/10. À l'ordre du jour figuraient notamment l'état du budget 2025 et un point sur la politique de la petite enfance.

La DGAFF propose un simulateur d'éligibilité aux prestations d'action sociale interministérielle (ASI). Avec ce nouvel outil, les agents de l'État, actifs et retraités, peuvent désormais connaître rapidement les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Nouvelle édition du guide CFDT-VNF des droits et prestations sociales des agents publics. Ce document, actualisé par la CFDT-VNF, rassemble les dernières informations et mises à jour concernant les dispositifs VNF, mais aussi ministériels et interministériels, valables pour tous les agents du pôle ministériel, et au-delà.

La DGAFF a présenté, dans un groupe de travail (08/10) avec les organisations syndicales de l'État, les grandes lignes de la prévoyance statutaire concernant l'invalidité non professionnelle.

Trois nouvelles fiches juridiques vous sont proposées :

- Fiche 1 : Accident de travail ou accident de service
- Fiche 2 : Accident de trajet ou accident de service
- Fiche 3 : Congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS)



SOCIÉTÉ, RÉFORME DES RETRAITES ...



Comme chaque année, la campagne Octobre Rose s'est tenue du 1er au 31 octobre 2025 pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Cette édition invitait chacun à adopter des gestes simples de prévention pour mieux protéger les femmes face à cette maladie.

Dès le 1er novembre 2025, arrêtez de fumer pendant 30 jours à l'occasion du Mois sans tabac et multipliez par cinq vos chances d'arrêter définitivement la cigarette.

L'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, dans un contexte tendu, a commencé dans l'urgence afin qu'il ait une chance d'aboutir d'ici à la fin de l'année. Très dur et inacceptable en l'état, le texte est censé être profondément modifié au cours des discussions. Dans un contexte politique inédit, la CFDT prend acte de cette version initiale, préparée par les gouvernements précédents et complétée par une lettre rectificative intégrant la suspension de la réforme des retraites.

Publication de « L'Essentiel du risque routier professionnel », une infographie présentant les chiffres clés relatifs à ce risque majeur. En 2023, 440 personnes (en 2024, 424) ont ainsi perdu la vie lors d'un trajet routier en lien avec le travail.

C'est acté : le permis de conduire à vie, c'est terminé. Le Parlement européen a validé, le 21/10, une réforme d'ampleur qui s'appliquera progressivement dans tous les pays de l'Union. Objectif : renforcer la sécurité routière et moderniser le permis de conduire à l'échelle européenne. Les États membres ont trois ans pour adapter leurs législations. En France, les premières mesures pourraient être effectives dès 2028, avec une application complète à l'horizon 2030.

Réveillez-vous ! Le spectacle offert par la classe politique est délétère à plus d'un titre. Délétère parce qu'il apparaît tellement éloigné des préoccupations des citoyens et des citoyennes. Délétère, car il donne le sentiment que notre système démocratique n'offre aucun espace aux nécessaires compromis.

Sur le dossier « Retraites » :

- Retraite progressive à 60 ans : Foire aux questions (DGAFF - Septembre 2025)
- Retraites : la suspension de la réforme est une vraie victoire des travailleuses et des travailleurs

- [Retraites : "La suspension est une réalité pour 700 000 personnes, en attendant un nouveau débat."](#)
- [Suspension de la réforme des retraites : qu'est ce que cela signifie concrètement ?](#)
- [Comprendre les conséquences de la suspension de la réforme des retraites](#)
- [Retraites : un premier pas qui en appellera d'autres \(Communiqué intersyndical\)](#)
- [La bataille des retraites avec Laurent Berger ...](#)

AUTRES LIENS D'OCTOBRE 2025 ...

[Fiche Repères \(mise à jour du 1er octobre 2025\)](#)

[Calendrier des concours](#)

[Autoroutes SAPN : Échec de la négociation sur le régime frais de santé](#)

[Autoroutes ASF - Santé mentale au travail : objectif zéro blessé psychologique](#)

[Autoroutes SANEF : non signature CFDT de l'accord mutuelle groupe](#)

Toutes les actions du mois d'octobre sont dans [cette rubrique](#)

Les Essentielles n°111 - 2025-10

